



**RÉGIE DE L'EAU**  
EUROMÉTROPOLE DE METZ

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

**DÉLIBÉRATION N° 15/2024**

**SÉANCE DU MERCREDI 17 AVRIL 2024**

Sous la présidence de Monsieur Pierre MUEL, Président

Administrateurs : 19

En fonction : 19

(Convoqués le Mardi 9 Avril 2024)

Présents : 11

Absents : 8

(Pouvoirs : 4)

**Présents :** Mesdames Véronique KREMER, Yolande VON HOF, Messieurs Jean-Luc BOHL, Michel DUMONT, Bertrand DUVAL, Philippe HARDY, François HENRION, Michel LISSMANN, Pierre MUEL, Salvatore TABONE, Lucien VETSCH.

**Absents excusés :**

|   |                                   |
|---|-----------------------------------|
| Odile JACOB-VARLET  | (pouvoir donné à Lucien VETSCH)   |
| Antoine DORR  | (pouvoir donné à Pierre MUEL)     |
| Thierry HORY  | (pouvoir donné à Michel LISSMANN) |
| Bernard STAUDT  | (pouvoir donné à Bertrand DUVAL)  |
| Claire ANCEL, Jean BAUCHEZ, Frédéric NAVROT, Roger PEULTIER |                                   |

**OBJET : COMMANDE PUBLIQUE : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES PYROTECHNIQUE DE L'EUROMETROPOLE DE METZ**

### NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que l'Eurométropole de Metz offre la possibilité à ses communes membres et ses satellites, de bénéficier de groupements de commandes. Ces groupements de commandes constituent une possibilité pour la Régie de tirer parti de la mutualisation des besoins pour bénéficier des meilleures opportunités de prix tout en assurant une qualité optimale des services associés.

L'Eurométropole de Metz ouvre un nouvel accord-cadre pour les missions d'expertises et de suivis pyrotechnique auquel la Régie pourrait adhérer dans la perspective des analyses à réaliser préalablement aux travaux de sécurisation du plateau de Frescaty.

Aussi, Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration :

- De valider l'adhésion de la Régie au groupement de commande Pyrotechnique de l'Eurométropole de Metz
- D'autoriser la Directrice de la Régie à signer le bulletin d'adhésion à ce groupement de commande ainsi que tout document relatif à cet accord cadre.

## MOTION

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de la Régie de l'eau de Metz Métropole en date du 22 septembre 2020, portant sur les modalités de passation des contrats, actes et marchés et des délégations du Conseil d'Administration à la Directrice,

**VALIDE** l'adhésion de la Régie au groupement de commande Pyrotechnique de l'Eurométropole de Metz,

**AUTORISE** la Directrice de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz à signer le bulletin d'adhésion à ce groupement de commande ainsi que tout document relatif à cet accord cadre.

Fait et délibéré à l'unanimité en séance le 17 avril 2024,

Le Président,



RÉGIE DE L'EAU  
DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ

Pierre MUEL

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.